

MOT DU PRESIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

Le comité départemental du Puy de Dôme est très heureux de vous accueillir pour ce congrès départemental 2017 place des bughes à CLERMONT-FD.

En introduction, je vais vous présenter les personnalités présentes à la tribune d'honneur. Ce sera vite fait dans la mesure où notre présidente d'honneur Mme Michèle ANDRE sénatrice du Puy de Dôme nous rejoindra en cours d'après-midi. Je vous prie d'excuser par ailleurs monsieur Olivier BIANCHI, maire de Clermont-Fd, retenu par ses obligations qui sera représenté par M. BERTUCAT qui nous rejoindra également dans le cours de l'après-midi. Par ailleurs, je souhaite bien entendu la bienvenue à mes collègues de la commission territoriale d'Auvergne : M. Lucien ANGLADE président de ladite commission et du CD43, M. CHANUT vice-président du comité régional AURA représentant le CD15 et M. RAULIN représentant le CD03.

Malheureusement, comme chaque année quelques-uns d'entre nous manquent à l'appel et je vous demande de bien vouloir respecter en leur mémoire une minute de silence.

“Minute de silence”.

Le quorum étant largement atteint (sociétés présentes ou représentées sur), je déclare ouvert le congrès 2017 du CD 63.

Je vous réitère ma satisfaction de vous voir toujours aussi nombreux à ce rassemblement annuel, moment incontournable de notre activité.

Comme sus-indiqué, ce jour, sociétés sont présentes et sont représentées par un mandat sur les sociétés que compte le comité.

Votre présence aujourd'hui montre tout votre attachement à notre discipline et tout l'intérêt que vous portez à son développement.

Je ne ferai pas un discours dithyrambique, les rapports des différentes commissions à venir vous apporteront toutes les lumières souhaitées sur l'activité de votre comité en 2017.

Je me contenterai de mettre simplement l'accent en préambule sur quelques faits néanmoins importants de cette année 2017, première année de transition de la fusion des ligues Auvergne-Rhône-Alpes.

Concernant cette fusion, nous n'en sommes qu'aux premiers pas qui s'avèrent quelques peu délicats tant certaines pratiques diffèrent entre les deux ex-ligues, mais nul doute que tout s'aplanira au fil du temps et que l'amalgame se fera sans souci particulier.

Concernant le CD 63, cette année nous a apporté encore bien des satisfactions.

En effet, le comité affiche une excellente santé financière encore consolidée au cours de cet exercice. L'heure est sans doute venue de faire bénéficier les clubs de notre comité des fruits de leur travail.

Les différents championnats des clubs toutes catégories confondues (seniors, féminins, vétérans, jeunes) connaissent un engouement sans précédent.

De même, les inscriptions aux différents qualificatifs ouvrant aux championnats de France sont en progression significative.

Quant aux résultats sportifs, même s'ils ne sont pas, aussi exceptionnels que certaines années, ils restent excellents avec en exergue le titre de championnes de France doublettes d'Angélique COLOMBET et Isabelle CALCHERA d'Arlanc et le titre de vice-championnes de France triplettes d'Angélique COLOMBET, Alison RODRIGUEZ et Laetitia ANGELINI d'Arlanc.

Mais, cerise sur le gâteau, l'international a largement compensé avec un titre de championne du

monde triplete pour Angélique COLOMBET, un titre de champion du monde doublette pour Philippe SUCHAUD assorti d'un titre de champion d'europe triplete.

Par ailleurs, en CNC national il convient de saluer à sa juste valeur le maintien à ce niveau du club d'ARLANC et de regretter la descente en régional du club d'AULNAT, si cher à Pascal BOUDIN, malgré de très bonnes prestations et une remarquable organisation de la journée de championnat disputée à Clermont-Ferrand.

Toutefois, tout n'est pas parfait, il faut bien convenir que des progrès restent à accomplir, en particulier au niveau des jeunes malgré la participation de deux de nos clubs à la journée de rassemblement nationale.

Enfin, je ne saurais terminer cette introduction sans mettre une nouvelle fois en garde les bouillants utilisateurs des réseaux sociaux (facebook en particulier)

Certes nous sommes en démocratie et heureusement le droit d'expression n'est nullement remis en cause. Mais il faut bien reconnaître que certains, il n'est nul besoin de les citer ils se reconnaîtront, abusent un peu trop de ses réseaux en des termes qui pourraient bien les conduire un jour en commission de discipline. Chacun est bien sûr libre de s'exprimer mais pas pour dire n'importe quoi.

J'en termine donc avec ce préambule en espérant que les années à venir seront de la même veine et permettront, pour le moins de maintenir notre comité à la place qui est la sienne aujourd'hui sur l'échiquier hexagonal.

Je conclus donc en vous remerciant de votre attention.

Je passe la parole à Monique MORDACQUE qui va vous faire le compte rendu moral.

Bon congrès à toutes et à tous.